

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D'ENTRECHAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le 23 juillet, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 17 juillet 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10 Nombre de conseillers représentés : 4 Votants : 12

Étaient présents : M. Bastien COUSTON, Mme Anne-Marie CARTERON, Mme Christiane COUVREUR, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thomas PAULEAU, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL

Absents excusés : Mme Barbara BLANC a donné pouvoir à M. Dominique FRANÇOIS, M. Ludovic LAGNEAU a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX

Absents : M. Thierry PASCAL, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND

Secrétaire de séance : Mme Carla PORTAL

N° 72/2026 Objet : Création de postes

Monsieur le maire précise qu'il convient de créer les postes suivants :

- 1 poste de rédacteur territorial à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (69%). Pour ce second poste, il pourra être pourvu par un agent contractuel. La rémunération de ce poste se fera selon la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

Résultat du vote :

Suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé de M. le maire,

Vu le résultat du vote,

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **Approuve la création de ces deux postes.**
- **Autorise le maire à signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**

La secrétaire de séance,
Carla PORTAL

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le,
et de la publication le 31/7/26

Le maire,
Alexandre ROUX

